



HAL
open science

L'inscription épigraphique funéraire avant 1250 : une interface entre le monde des vivants et celui des morts

Pierre Chastang

► **To cite this version:**

Pierre Chastang. L'inscription épigraphique funéraire avant 1250 : une interface entre le monde des vivants et celui des morts. Bulletin Monumental, 2012, 170 (3), pp.270-271. <hal-03364894>

HAL Id: hal-03364894

<https://hal.science/hal-03364894v1>

Submitted on 5 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'inscription épigraphique funéraire avant 1250 : une interface entre le monde des vivants et celui des morts

Pierre Chastang

Citer ce document / Cite this document :

Chastang Pierre. L'inscription épigraphique funéraire avant 1250 : une interface entre le monde des vivants et celui des morts. In: Bulletin Monumental, tome 170, n°3, année 2012. Le château de Fontainebleau. Recherches récentes. pp. 270-271;

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2012_num_170_3_9126

Fichier pdf généré le 08/01/2021

sécurité. Des fouilles récentes ont mis au jour des parties recouvertes de mosaïques de la cathédrale paléochrétienne dont un plan a pu être proposé. Des travaux de confortement ont eu lieu. Le marbre vu par Millin, classé Monument historique en 1901, est conservé dans l'absidiole nord, consacrée à saint Sérenus.

Guy Barruol, fort de ses nombreuses contributions aux recherches sur le mobilier liturgique médiéval en Provence, donne une étude approfondie de ce marbre sculpté, encore mal connu.

La fonction même de cet objet était un sujet de discussion. Sur un dessin donné par Millin dans son *Voyage dans les départements du Midi* (1807-1811), il est présenté sous forme d'une cuve. Plusieurs chercheurs, à commencer par Alfred Ramé, l'ont identifié à une partie de l'*arca* dans laquelle l'évêque de Marseille, Raymond II, avait déposé diverses reliques en 1122, notamment celles de saint Cannat, de saint Antonin et de saint Victor. Cette hypothèse a été depuis rejetée, étant donné certains détails de la représentation qui ne permettent pas de faire remonter la sculpture en deçà du dernier quart du XII^e siècle. Mais, en raison de sa hauteur, 69 cm, un peu faible pour un support d'autel, la probabilité d'appartenir à une partie de sarcophage-reliquaire était toujours envisageable. D'autres chercheurs ont avancé que ce panneau aurait été un retable, à l'instar de celui de Carrières-sur-Seine (Yvelines) aujourd'hui conservé au Louvre.

Après un examen minutieux de l'œuvre, Guy Barruol donne une conclusion définitive sur sa fonction : il s'agit d'un devant d'autel (*antependium*) réutilisant une plaque antique. La plaque proviendrait d'un petit monument fait d'un assemblage de dalles, peut-être un bassin, à cause des mortaises laissées à ses deux extrémités longitudinales. Cet article reproduit aussi un dessin retrouvé récemment dans un manuscrit de F. Michel de Léon, intitulé *Voyage pittoresque de Marseille, 1778-1779*¹, sur lequel est représenté cette plaque en même temps que deux autres, présentant chacune un vase élané sans anse. Ces deux plaques inédites, qui ont disparu depuis, devaient constituer les côtés de l'autel. La plaque dont il s'agit est donc bien un fragment du maître-autel de la cathédrale romane de Marseille.

L'auteur a ensuite réexaminé l'iconographie : la Vierge de majesté tenant l'Enfant ornant le centre de cet *antependium* est un thème relativement bien représenté durant le deuxième âge roman. Aux côtés de la Vierge, se trouvent deux saints évêques en pied, croisés et mitrés. Il serait possible d'y reconnaître les deux premiers évêques légendaires de Marseille, saint Lazare et saint Cannat. Une telle iconographie n'est pas sans rappeler celle d'un autre grand autel

épiscopal roman de la région : l'autel conservé dans la cathédrale d'Apt, auquel Guy Barruol a jadis consacré une étude détaillée². On observe en Provence que les légendes des premiers évêques de chaque cité, tel que Maximin à Aix, Auspice à Apt et Trophime à Arles, apparaissent progressivement au cours du haut Moyen Âge et trouvent leur plein épanouissement au XII^e siècle, avec le développement du culte des reliques. La figuration des évêques sur l'autel majeur de Marseille doit être interprétée dans ce même contexte.

La datation attribuée par l'auteur à cet autel, – l'extrême fin du XII^e siècle –, correspond bien à la chronologie actuellement proposée pour l'édifice. L'autel de Marseille est ainsi un peu postérieur à ceux des cathédrales d'Apt, d'Arles et d'Avignon, conçus de la même façon en forme de coffre et composés de dalles de marbre, embellies de délicates sculptures, ce sont des œuvres majeures de l'art roman tardif en Provence.

Avec l'auteur, nous formons le souhait très vif que cet autel roman de Marseille retrouve son emplacement originel dans la cathédrale restaurée, dont la réouverture est très attendue. – Guy Barruol, « L'autel roman de l'ancienne cathédrale de Marseille », *Provence historique*, 61, 2011, p. 297-321.

Yumi Narasawa
Université de Tokyo, IAGS

1. Marseille, Bibl. mun., Fonds rares et précieux (ms. 2101).

2. *Bull. mon.*, 1988, t. 146, p. 177-190.

L'ENFEU RETROUVÉ DU TOMBEAU DE PIERRE D'AUBUSSON : UN *SPOLIA* CHRÉTIEN AU SERVICE D'UNE VICTOIRE TURQUE. – À Rhodes, la porte d'entrée de la mosquée de Soliman est constituée d'éléments architecturaux en marbre de grande qualité, auxquels un examen stylistique permet d'assigner une datation aux alentours de 1500. Il s'agit donc d'un monument de la Rhodes chrétienne réutilisé après la victoire turque de 1522, au prix de quelques remaniements (surhaussement de l'ensemble, insertion d'une zone sans décor entre chapiteaux et entablement, bûchage des visages et des croix, probable remplacement d'un tympan sculpté par une plaque lisse, etc.). Jean-Bernard de Vaivre propose d'y voir l'enfeu du tombeau d'un grand-maître de l'ordre des Hospitaliers, qui se trouvait dans l'église Saint-Jean, le sanctuaire principal de l'ordre sur l'île, à une centaine de mètres au nord de la mosquée Soliman. Ce grand-maître doit être Pierre d'Aubusson, pour lequel on ne connaissait pas jusqu'ici de restes de sépulture, pourtant attestée dans cette église, bien qu'il ait auparavant exprimé le vœu d'être inhumé dans l'église

Notre-Dame-de-la-Victoire (il avait en effet fait édifier ce sanctuaire pour commémorer son triomphe contre les Turcs lors du siège de 1480). Le décor des éléments en marbre de l'enfeu, où abonde le vocabulaire militaire, convient parfaitement à cet homme de guerre auréolé de sa victoire. Quant au style, la qualité et le type des ornements laissent penser à une réalisation d'un atelier italien, exportée depuis Gênes par exemple. C'est d'ailleurs avec une autre œuvre produite par un groupe d'ornemanistes génois – mais cette fois-ci, ce sont les artistes qui s'étaient déplacés, et non l'œuvre une fois achevée – que les parallèles semblent les plus frappants : à savoir le décor de la chapelle de Gaillon, commandé par le cardinal Georges d'Amboise pour son château normand (partiellement conservé au musée du Louvre). Le tombeau de Pierre d'Aubusson, mort en 1503, a d'ailleurs pu être commandé par son successeur le grand-maître Émery d'Amboise, frère du célèbre cardinal, ce qui justifierait encore mieux la parenté entre les deux décors. Quoi qu'il en soit, il peut paraître paradoxal de constater que le souvenir de ce grand-maître qui avait tenu en échec Mehmet II en 1480 ait été en quelque sorte préservé par son petit-fils Soliman, après 1522. Mais il ne s'agit probablement que de la confirmation d'une fonction fréquente du remploi, dans le monde ancien (qu'on songe au transfert, encore plus spectaculaire quant à la distance parcourue, du portail de Saint-Jean-d'Acre jusqu'au Caire¹). En réutilisant les éléments du tombeau de Pierre d'Aubusson, Soliman tentait certainement d'annuler symboliquement la victoire de 1480. – Jean-Bernard de Vaivre, « L'enfeu du tombeau de Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 90, 2011, p. 143-174.

Pierre-Yves Le Pogam
Musée du Louvre, département des sculptures

1. Ph. Plagnieux, « Le portail d'Acre transporté au Caire : sources et diffusion des modèles rayonnants en Terre sainte au milieu du XIII^e siècle », *Bull. mon.*, 2006, t. 164, p. 61-66.

Épigraphie médiévale

L'INSCRIPTION ÉPIGRAPHIQUE FUNÉRAIRE AVANT 1250 : UNE INTERFACE ENTRE LE MONDE DES VIVANTS ET CELUI DES MORTS. – Dans un article stimulant, Vincent Debiais propose d'étudier le rapport établi, à l'époque romane, entre l'inscription épigraphique funéraire et le corps, successivement envisagé comme celui du défunt, celui du lecteur potentiel du texte rédigé dans la pierre, et celui que forme, au sein de l'*ecclesia*, la

communauté des vivants et des morts. Reprenant pour une part le corpus et les analyses de sa thèse publiée en 2009, l'auteur part du constat que les inscriptions funéraires antérieures à 1250, seuil chronologique de la diffusion de la plate-tombe, sont ordinairement dépourvues d'effigies représentant le corps enseveli. Son évocation est prise en charge par l'écriture qui fait usage, comme à la période carolingienne, des termes de *corpus* et de *membra* pour désigner le corps inhumé et voué à la disparition. C'est davantage son destin de cendres que le processus de sa décomposition qui est évoqué par les textes, car la disparition temporaire de la chair, avant la résurrection, sert à mettre en valeur le destin contraire de l'âme promise au repos dans le Sein d'Abraham. Se greffe sur cet ici du corps, auquel s'oppose ailleurs du *spiritus*, une *poesis* de l'élévation. Comme l'écrit l'auteur, « la sépulture est un seuil entre le lieu du corps et l'espace d'ascension de l'âme vers les cieux ». Or, l'écriture, parce qu'elle procède d'une inscription du verbe sur un support matériel rendant présente des réalités invisibles, permet d'évoquer le corps de manière monumentalisée en l'affectant de manière durable, même après qu'il a disparu, à un lieu funéraire, et d'appeler à la prière pour le salut de l'âme.

S'il est courant de penser que le corps du lecteur est nécessaire à la prière des morts, l'épithèque suscitant sans cesse les suffrages de ceux qui passent (*qui transis*) et ravivant, chez les lettrés comme chez les simples laïcs affranchis des usages de l'écrit, la conscience de leur propre finitude, Vincent Debiais souligne que ce corps n'est pas absolument nécessaire et que, par conséquent, la pratique de l'écriture épigraphique doit échapper à une grille d'interprétation strictement fonctionnaliste. Les hommes du Moyen Âge attachent à l'écriture un caractère efficace, un pouvoir en soi qui résulte de l'inscription matérielle du signe. La présence de nombreux textes épigraphiques dissimulés à la vue des vivants, en particulier le dépôt d'endotaphes dans les sépultures, constitue autant d'échos de la prière perpétuelle pour les morts. C'est ainsi que l'écriture épigraphique funéraire constitue une interface entre le monde des vivants et celui des morts, un point de jonction entre l'ici-bas et l'au-delà, et qu'elle établit et accompagne des pratiques sociales constitutives du système de Salut chrétien.

Vincent Debiais mentionne, à la fin de son article, le changement qui se fait jour vers 1250, lorsque les plates-tombes à effigie deviennent courantes. L'évocation du corps du défunt est prise en charge par l'image, alors que parallèlement la structure de la documentation nécrologique se transforme profondément. L'enquête mérite par conséquent d'être poursuivie. – Vincent Debiais, « L'inscription funéraire des XI^e-XII^e siècles et son rapport au corps, une épigraphie entre texte et

image », *Cahiers de civilisation médiévale*, 54^e année, octobre/décembre 2011, p. 337-362.

Pierre Chastang
Université de Versailles-
Saint-Quentin-en-Yvelines

1. V. Debiais, *Messages de pierre. La lecture des inscriptions dans la communication médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, 2009.

Architecture monastique et universitaire médiévale

FORME, FONCTION ET RÔLE DES BÂTIMENTS MONASTIQUES MÉDIÉVAUX : POUR UNE APPROCHE ÉLARGIE. – Les bâtiments abbatiaux subsistants qui entourent l'abbatiale Saint-Étienne à Caen n'ont pas la place qu'ils méritent dans l'histoire de l'architecture civile et on sait gré à Étienne Faisant et François Saint-James d'avoir rouvert ce dossier. Plusieurs de ces édifices avaient pourtant précocement attiré l'attention des archéologues, à en juger par les relevés qu'avait effectués A.W.N. Pugin en 1825 (que publia Arcisse de Caumont), et par les dessins de Georges Bouet.

Les auteurs ont fort opportunément eu accès au fonds de dessins inédits de ce dernier archéologue, ce qui les a incités à reprendre l'enquête en exploitant au mieux les précédentes publications. Leur but était prioritairement de mieux fixer la topographie de cette périphérie de l'abbatiale, en replaçant chacun des édifices dans son contexte, mais ils donnent également un historique des transformations subies par chacun d'eux, de leur destruction ou de leur éventuelle restauration. Ils nous invitent ainsi à « ... parcourir les bâtiments médiévaux de l'abbaye... », formule bien modeste pour rendre compte de leur travail qui jette de nombreuses lueurs sur ce vaste complexe architectural.

Ils traitent successivement de l'entrée (deux porteries et le tribunal de l'abbé accolé à la seconde, tous bâtiments détruits), du pourtour du cloître (dont le réfectoire et la cuisine, disparus), de la grande cour et du « palais ducal » (p. 25 et suiv.), du logis abbatial (p. 37-46, détruit) et enfin du bâtiment de la grande salle (p. 46-56) et de quelques édifices détruits, situés à l'est de celui-ci. Les deux très grands corps de logis conservés, le « palais ducal », qui pourrait être le logis des hôtes, et le bâtiment de la grande salle, indéniablement destinée aux réceptions, sont des monuments de tout premier plan, d'un grand raffinement. Le premier attend une étude archéologique et une restauration, qui lui redonnerait son lustre. Le second fut naguère restauré et a retrouvé les réseaux de ses immenses baies à remplages. Ont en revanche presque complètement disparu

les composantes du très riche décor intérieur de la salle de l'étage : le pavement de carreaux vernissés du sol, documentés par un dessin, déjà connu, conservé à la *Bodleian Library*, et les peintures, sur les murs et sur les poutres de la charpente, dont l'article reproduit des dessins de détails inédits exécutés par Georges Bouet¹. L'examen des écus armoriés incite les auteurs à proposer une fourchette entre 1316 et 1344 pour l'exécution du décor du sol.

Cet article survient opportunément alors qu'un nouvel intérêt est porté aux bâtiments abbatiaux qui ne répondent pas directement aux nécessités de la vie monastique, mais relèvent des fonctions d'accueil ou d'exercice de la puissance seigneuriale. Les monuments de Caen, édifices conservés, ou détruits mais bien documentés, constituent assurément un ensemble de référence à cet égard. Il est à souhaiter que cette étude pionnière soit poursuivie pour, dans la mesure du possible, mieux cerner encore les programmes, les modalités de fonctionnement des offices administratifs ou de la vie domestique et cérémonielle qui y prenait place. L'extension des études à d'autres sites, en cours pour Marmoutier par exemple, apportera également son lot de données concourant à une meilleure appréhension de l'importance de cette architecture et du rôle de cette catégorie de bâtiments dans la vie institutionnelle et sociale durant le Moyen Âge. – Étienne Faisant, François Saint-James, « À propos des logis médiévaux de l'abbaye aux Hommes de Caen », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXIX, 2010, p. 9-59.

Pierre Garrigou Grandchamp

1. Quelques carreaux vernissés ont été conservés et des vestiges de peintures subsistent dans l'angle sud-ouest.

UNE NOUVELLE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DES LÉPROSERIES NORMANDES. – La monographie du prieuré léproserie de Saint-Nicolas d'Évreux à Gravigny est une étude approfondie qui apporte un éclairage nouveau sur ce type d'institution charitable et beaucoup d'informations architecturales sur des édifices civils datant de l'extrême fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Elle comporte en avant-propos un bilan très complet de la recherche sur le « monde de la lèpre » en Normandie (p. 4-10). Celle-ci est étonnamment foisonnante, riche d'études anciennes, mais aussi plus récentes qui témoignent de la reprise en compte d'un champ jadis négligé. Les dernières recherches étant malheureusement inédites, on se félicitera d'autant plus du présent article.

Un court historique introduit à une étude systématique de tous les édifices, tant disparus que